



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Veytaux

Séance du 16 juin 2025

Présidence : M. Béat Grand, Président

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

- vu** le préavis N° 05/2025 du 28 avril 2025 sur les comptes 2024 de l'Entente intercommunale sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires Riviera – Villeneuve ;
- ouï** le rapport de la Commission intercommunale chargée d'étudier cet objet,
- considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'adopter les comptes 2024 de l'Entente intercommunale sur la taxe de séjour et la taxe sur les résidences secondaires Riviera – Villeneuve.

Ainsi délibéré en séance du lundi 16 juin 2025.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

Le Président :


B. Grand



Le Secrétaire :

D.-J. Alves de Almeida


p.o.